



## Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 4 novembre 2016

Étaient présents : Mrs Marcel PENY, Louis-Marie GROLLIER, Bernard ROUSSEAU, Mmes Nicole BEAU, Mrs Maxime DEBENEST, Pascal MAUPETIT, Christian MORILLON, Frédéric TEXIER, Jean-Philippe TOULAT.

Absents excusés : Océane AUDEBERT, Charlie DALGLEISH, Dan LAFOSSE, Alexandra PAILLARD, Aurélie ROCHER.

Pouvoirs : Charlie DALGLEISH à Jean-Philippe TOULAT.

*Après l'approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 8 octobre 2016, le conseil traite l'ordre du jour.*

### **Délibérations :**

#### **I. Décision modificative**

Le conseil accepte de rajouter au compte 2188 (Immobilisations corporelles, en dépassement de crédit) 1.000€ pris sur le compte 21312 (Immobilier).

#### **II. Taxe Aménagement**

Cette taxe est prélevée sur les constructions et peut être votée annuellement ; le conseil municipal décide de reconduire le taux de 1%.

#### **III. Recrutement Agents recenseurs**

Un recensement aura lieu sur la commune du 19 janvier au 18 février 2017 et après avoir lancé un appel à candidature dans la gazette, deux candidats sont retenus : M. Charly BOUCHER et M. Jérémy PHILIPPEAU qui se partageront la commune et l'indemnité prévue à cet effet. Le conseil approuve cette décision.

#### **IV. IAT (Indemnité Annuelle de Technicité)**

Cette indemnité est versée aux agents en fin d'année et peut être assimilée à un treizième mois. Le conseil municipal vote les taux applicables à l'année 2016. Pour 2017 l'Etat a décidé d'une nouvelle forme d'intéressement.

#### **V. Renouvellement CUI M. PARTAUX Roger**

Le conseil municipal décide du renouvellement du Contre Unique d'Insertion de Monsieur Roger PARTAUX pour un an pour 35 h (22 heures étant prise en charge à 80%).

### **Informations Diverses :**

#### **I. Dégrèvements d'impôt**

La commune a perçu un dégrèvement d'impôts fonciers ; elle déduira ce montant des fermages appelés aux exploitants des parcelles effectivement dégrévées.

## II. Bilan des commissions

### Bâtiments

- La restauration du puits de BRUX se poursuit et une nouvelle margelle sera posée sur la pierre.
- Toiture VIVAL : Les tuiles ont été posées sur linteaux et sans pare-pluie ; il faudrait un devis pour chiffrer la repose des tuiles sur lattage et pare-pluie.
- Grande salle de réunion, rue de la Garenne : Prévoir l'isolation avec changement des portes et des fenêtres, la pose de l'isolation pouvant être réalisé par le personnel communal.
- Préau de l'école : la couverture a toujours besoin d'être refaite.
- Salle de réunion du conseil : le plafond a besoin d'être rabaissé et isolé car il y a beaucoup de déperdition de chaleur et l'acoustique est très mauvaise.

L'ensemble de ces travaux représente un investissement de 70.000 à 80.000 €. La DETR (Dotation d'Etat aux Territoires Ruraux) sera demandée en 2017 sur ce dossier pour une subvention d'environ 30 %.

La commune possède aussi des logements à réaménager mais là avec des coûts de 100.000 à 150.000 € par logement.

Pour la DETR 2016 relative au lotissement le dossier a été accepté par la DDT et la sous-préfecture et est maintenant soumis à l'accord de la Préfecture.

### Cimetière

Une tombe est tombée suite à un choc. Nous nous devons de trouver l'auteur pour faire la réparation du préjudice.

D'autres tombes risquent aussi de tomber suite à non entretien ; la mairie fera un courrier à la famille afin qu'elles soient réparées.

### Communication

Les présidents des associations ont été invités afin qu'ils préparent leurs articles pour le bulletin municipal et donnent leurs calendriers d'activité.

La fête de la commune a aussi été abordée ; nous avons constaté une démotivation (seulement 4 associations présentes et une excusée).

Le conseil municipal a décidé d'envoyer un questionnaire (ci-joint) à la population sur ses attentes. Le feu de St Jean et la fête de l'école auront lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

### Association Devoir de Mémoire et du Souvenir

Nous avons reçu une invitation pour la cérémonie d'anniversaire de la mort du Général de Gaulle qui se déroulera Le Mercredi 9 Novembre 2016 à la stèle du Parc de Blossac à POITIERS 86000 ainsi qu'une demande d'adhésion de 12 € à cette association pour 2017. Le conseil accepte cette cotisation.

## **Questions diverses**

- Les chocolats de Noël seront reconduits à l'identique
- La Brocante de Chez Foucher ne trouve pour l'instant pas de repreneur auprès des associations locales.
- Le broyeur d'accotement donne des signes évidents de « grande fatigue » et nous allons certainement devoir prévoir son remplacement

**Fin de réunion à 22h30**

[La prochaine réunion de conseil sera le samedi 3 décembre 2016 à 10 h 00.](#)

## Le Mot du Maire

Noël approche à grands pas et fera une fois de plus la joie et le bonheur des enfants. Nous entendons déjà leurs cris et leurs ébats au milieu de la cour de récré.

Eh oui, notre école se porte bien avec ses 75 élèves et son équipe pédagogique dévouée ainsi que l'ensemble du personnel. La municipalité répond au mieux aux besoins et participera ainsi aux côtés de l'Association des Parents d'Elèves au financement du voyage découverte de la neige.

L'Association des Parents d'Elèves s'engage aussi très fortement pour l'école avec à Noël un spectacle le 12 décembre et un marché de Noël le 16 ouvert à partir de 16 h 00 aux familles.

L'Equipe municipale remercie tous ceux qui s'investissent pour le rayonnement de notre école.



**A NOTER :** En raison d'une formation pour préparer le recensement de la Population 2017, la mairie sera fermée le jeudi 17/11/2016 toute la journée.



### Musée-Expo :

Art contemporain – Salon du Petit Format du Samedi 5 Novembre au Dimanche 18 Décembre 2016

### ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE BRUX :

*Spectacle de Noël* offert par l'APE pour les enfants : le lundi 12 décembre 2016

*Repas de Noël* : jeudi 15 décembre 2016

*Goûter de Noël* : vendredi 16 décembre 2016

*Marché de Noël* : vendredi 16 décembre 2016 de 15 h 45 à 16 h réservé aux parents. A partir de 16 h ouvert à tous (des objets de décoration fabriqués par des parents avec les enfants à l'initiative de l'APE seront en vente).

**COMITE DES FETES** le dimanche 27 novembre 2016 à 12h Farci à la Salle des Fêtes de Brux

**ACCA** le samedi 10 décembre 2016 Choucroute à la Salle des Fêtes de BRUX

**UVC Couhé** : Cyclo-cross à partir de 14h au stade de BRUX

**La Bibliothèque municipale** : le lundi de 14h00 à 18h et le Samedi de 10h à 12h

**N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.**